



Votre Guide Parent Crèche

Année 2022 – 2023

) Sommaire

- Votre place en crèche Babilou.....3
- Critères et demande.....4
- Les étapes de votre demande 5
- Vous avez obtenu une place en crèche.....7
- Des contenus pour vous accompagner.....8
- Une équipe dédiée à votre besoin.....9



Votre place en crèche dans le réseau Babilou & crèches partenaires

Faites votre demande de place en crèche

Le service est accessible uniquement aux salariés-parents de ELRES; ELIOR ENTREPRISES; ELIOR SIEGE RESTAURATION; ANSAMBLE; ARPEGE.

Ce partenariat vous donne accès à un nombre de places défini dans les crèches de notre réseau Babilou & Crèches Partenaires, soit plus de 2 600 structures partout en France. Il y en a forcément une près de chez vous !

Les crèches partenaires sont sélectionnées par les experts Babilou, et répondent aux mêmes exigences de qualité que les crèches de notre groupe. La qualité d'accueil est la même.

Choisissez la localisation idéale pour vous à l'aide de notre outil de géolocalisation :



Proche de
votre domicile



Sur votre trajet
domicile - travail



Proche de votre
lieu de travail

Vous ne trouvez pas de crèche disponible ?

N'hésitez pas à vous préinscrire tout de même, nos équipes étudieront la possibilité d'un nouveau partenariat.



Vous pouvez effectuer votre demande de place en crèche du 31 Janvier 2022 au 20 Février 2022.

) Les étapes de votre demande



Comment obtenir une place en crèche ?

Regardez notre vidéo de présentation dans laquelle nous répondons à vos questions !

1. Renseignez le formulaire de préinscription en crèche



Vous avez jusqu'au **20/02/2022** pour effectuer votre demande [en cliquant ici](#). C'est le lien unique pour que votre dossier soit pris en compte.

Renseignez plusieurs informations sur votre situation familiale et professionnelle (mode de garde actuel, nombre d'enfants à inscrire, revenus...) ainsi que le rythme d'accueil souhaité.

Attention, le rythme d'accueil renseigné dans le questionnaire devra correspondre à celui de votre contrat.



Tout changement, notamment une diminution du rythme d'accueil souhaité, doit être fait auprès de votre Gestionnaire Attributions Familles et sera soumis à sa validation et à celle de votre entreprise. En effet ce changement de rythme peut éventuellement entraîner une remise en question de l'attribution de votre place.

2. Sélectionnez jusqu'à cinq crèches différentes selon vos besoins

Privilégiez les critères de votre choix : à proximité de votre domicile, de votre lieu de travail ou sur votre trajet domicile-travail).

) Les étapes de votre demande

3. Votre dossier est analysé et classé en fonction des critères d'éligibilité définis au préalable.

À cette étape, vous n'avez pas d'action à réaliser.

4. Vous serez informés du statut de votre demande par un Gestionnaire Attributions Familles

À la suite de la commission d'attribution, votre Gestionnaire Attributions Familles vous recontacte dans les plus brefs délais pour vous proposer une place en crèche ou bien vous inscrire sur une liste d'attente.



) Vous avez obtenu une place en crèche

Comment confirmer définitivement votre place en crèche ?

1. En renvoyant la lettre d'engagement complétée et signée, par email dans un délai de 3 jours ouvrés.
2. En renvoyant la version originale de cette lettre accompagnée d'un chèque de droit de réservation d'un montant de 400€ dans un délai de 5 jours ouvrés (chèque détruit au moment de l'arrivée en crèche de votre enfant ou encaissé en cas de désistement).

Et ensuite ?

La direction de votre crèche prendra contact avec vous dans un délai de 7 jours maximum afin de planifier votre rendez-vous d'inscription et démarrer la familiarisation de votre enfant.

Et si ma demande de place en crèche n'est pas validée ?

Nous vous recontactons pour vous informer que votre demande est placée sur liste d'attente..

Votre employeur met à votre disposition des avantages exclusifs sur messolutionsfamily.com, votre plateforme digitale de services et de conseils 100% parentalité. Créez votre compte et connectez-vous pour en profiter.

) Des contenus pour vous accompagner

Les vidéos suivantes disponibles sur
le [site Internet Babilou](#) peuvent vous intéresser :

**Le calcul du coût de
votre place en crèche :**

#Explique Moi

COMBIEN ME COÛTE
MA PLACE EN **CRÈCHE ?**

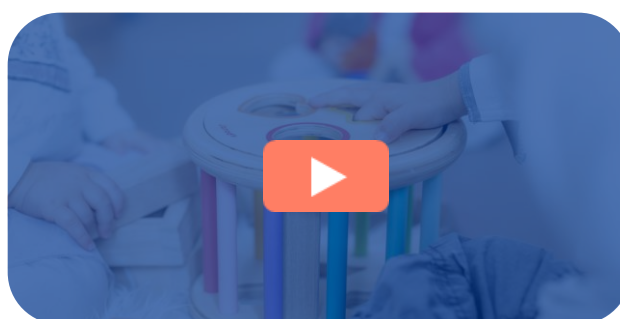
Les aides disponibles :

#ExpliqueMoi

**QUELLES AIDES
FINANCIÈRES**
POUR MA PLACE
EN **CRÈCHE ?**

**La visite virtuelle
d'une crèche Babilou :**

**Et bien d'autres à
découvrir en ligne !**





Une équipe dédiée à vos besoins

Votre Gestionnaire Attributions Familles

Natacha FIALHO DA CUNHA

inscription.elior@babilou.com

